

#### Le taux de chômage diminue à 3.6% au mois d'octobre

Au mois d'octobre 2021, les effectifs de demandeurs/euses d'emploi (-170) et de chômeurs/euses (-88) diminuent pour s'établir respectivement à 5'544 et 3'397 personnes.

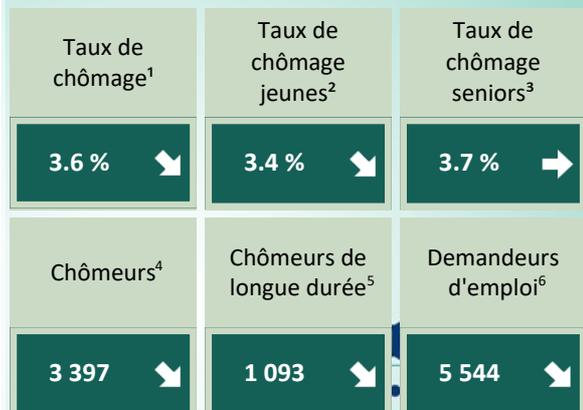
Le taux de chômage neuchâtelois affiche une baisse de 0.1 point par rapport au mois précédent pour s'établir à 3.6%. Une diminution mensuelle peut également être constatée au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 3.5% (-0.1 pt) et 2.5% (-0.1 pt).

Au niveau du placement, 1'899 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP durant le mois d'octobre, soit +121 postes par rapport au mois précédent. De plus, 452 personnes ont quitté les ORP avec un emploi à la clé.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs/euses dans le canton, une diminution est constatée chez les personnes âgées de moins de 25 ans (-49) et les personnes âgées de 25 à 49 ans (-45). Le taux de chômage des jeunes diminue ainsi de 0.4 point pour s'établir à 3.4%. A l'inverse, pour les personnes âgées de plus de 50 ans, l'effectif augmente légèrement (+6).

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs/euses diminue de façon relativement importante dans l'horlogerie (-24), la fabrication de produits métalliques (-19), le commerce de détail (-17), le commerce de gros et réparation d'autos et motos (-12) et les activités pour la santé humaine (-11). A l'inverse, les activités spécialisées scientifiques et techniques (+17) et le secteur de l'hébergement et restauration (+15) affichent une augmentation du nombre de chômeurs/euses.

*L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document*



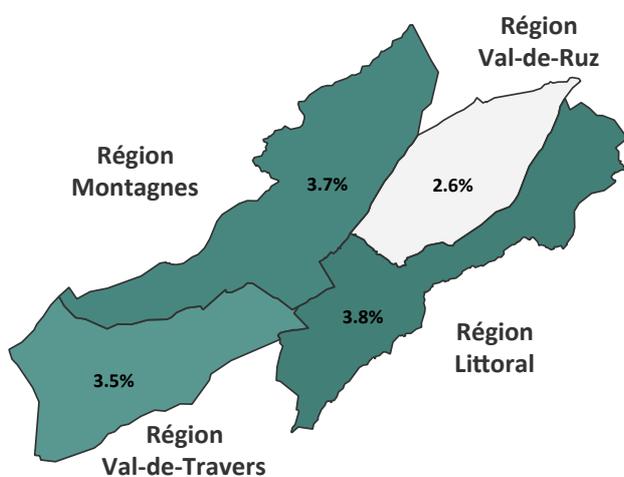
#### Taux de chômage

	Octobre 2021	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.6%	-0.1	-1.2
Suisse romande <sup>7</sup>	3.5%	-0.1	-0.9
Suisse	2.5%	-0.1	-0.7

#### Nombre de chômeurs selon la durée

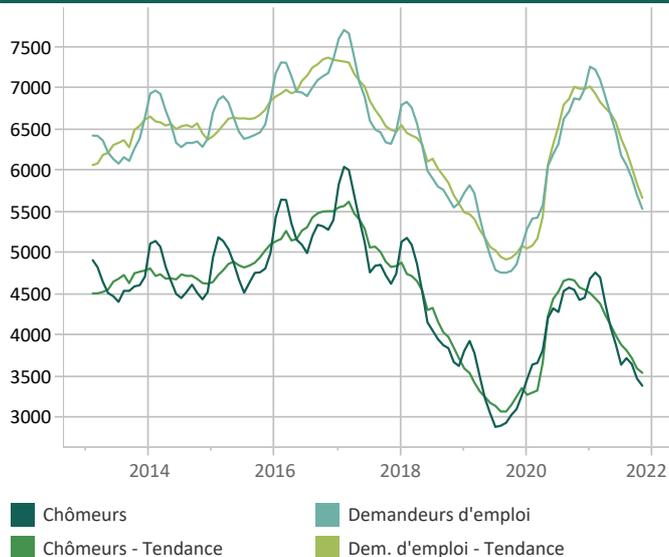


#### Taux de chômage selon la région



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

#### Évolution des effectifs



# Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 899

Places  
vacantes<sup>8</sup>

452

Emplois  
retrouvés<sup>9</sup>

52

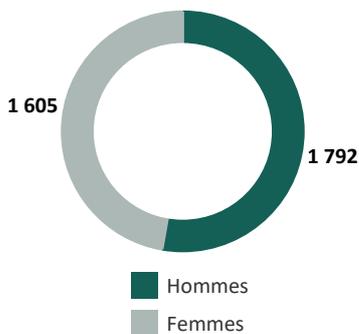
Arrivées en  
fin de droit<sup>10</sup>

72.2%

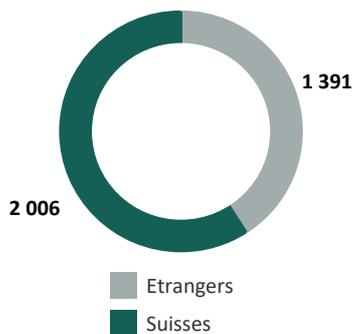
Part des  
personnes  
indemnisées<sup>11</sup>

## Profils des chômeurs

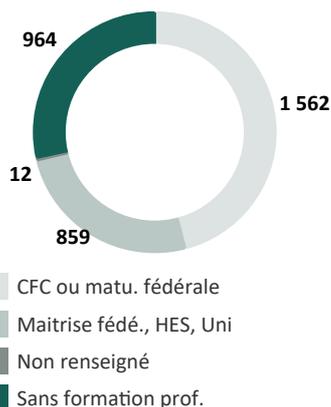
### Selon le sexe



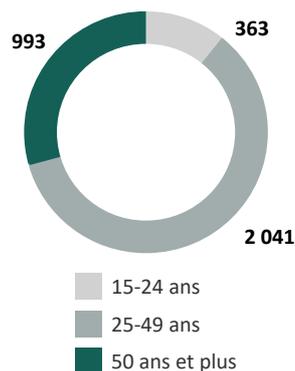
### Selon l'origine



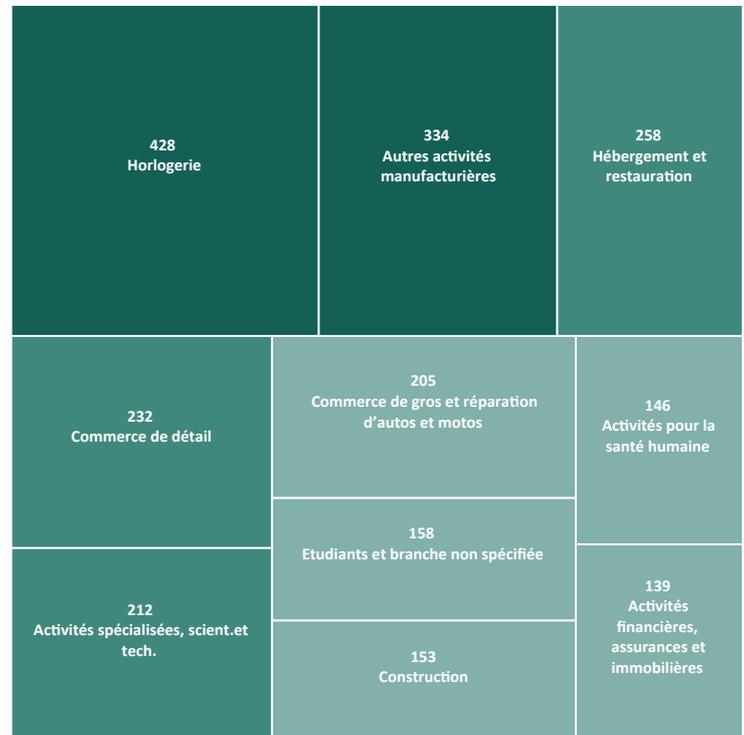
### Selon la formation



### Selon l'âge



## Activités économiques<sup>12</sup> avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous [www.ne.ch/StatChomage](http://www.ne.ch/StatChomage)

## Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

### Informations complémentaires :

#### Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

#### Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

### LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

### SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi